
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 3 juin 2020, à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0772

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 3 juin 2020, en y retirant les articles 12.001, 30.004 et 40.006 et en y ajoutant les articles 50.005 et 50.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0773

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 15 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0774

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 18 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE20 0775

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Service d'entretien Alphanet inc., seul soumissionnaire conforme, pour une période de 36 mois, le contrat pour l'entretien sanitaire et le grand ménage de divers bâtiments du Service de sécurité incendie de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 493 157,21 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-17878;
- 2 - d'autoriser une dépense de 98 631,44 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1207157001

CE20 0776

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'exercer l'option de la deuxième prolongation pour la fourniture et la livraison, sur demande, de pièces pour aqueduc et égout dans le cadre des contrats accordés aux firmes Albert Viau division Emco Corporation (433 007,92 \$), St-Germain Égouts et Aqueducs inc. (661 806,13 \$), et Wolseley Canada inc. (115 065,59 \$) (CG16 0392), majorant ainsi le montant total estimé des ententes-cadres de 5 518 992,14 \$ à 6 728 871,78 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1204132002

CE20 0777

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer l'option de prolongation, d'une durée de 12 mois, pour les services de numérisation de factures avec reconnaissance de caractères (OCR), dans le cadre du contrat octroyé à la firme XEROX Canada ltée (CG18 0125), pour la période du 22 février 2021 au 21 février 2022 et d'approuver un projet de contrat de prolongation à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197684008

CE20 0778

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour l'entretien et la réparation des systèmes de captation des gaz à la source dans les casernes de pompiers;
- 2 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la firme Nederman Canada Limited, fournisseur unique, s'engage à fournir à la Ville de Montréal les services requis à cette fin, conformément à la soumission de cette firme en date du 19 mai 2020, pour une somme maximale de 577 724,71 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser une dépense de 373 878,64 \$, taxes incluses, à titre de budget de services additionnels et de contingences;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de la gestion et de la planification immobilière et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1190336002

CE20 0779

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de contrat de gré à gré entre la Ville et Énergir S.E.C., pour une durée minimale de 20 ans, pour la fourniture du service Dr pour l'injection, dans son réseau gazier, du gaz naturel renouvelable produit par le centre de traitement de matières organiques (CTMO) par biométhanisation à la Ville de Montréal-Est, au tarif fixé au projet de contrat, soit pour une somme maximale de 2 643 791,15 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser une dépense de 1 321 895,58 \$, taxes incluses, à titre de budget de provisions et de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense au plan triennal d'immobilisation (PTI) du Service de l'environnement.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1198555001

CE20 0780

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à ABB inc., fournisseur unique, pour le service d'entretien (évolution et support) du système MOD300 avec 800xA (SICOS) de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2023, pour la somme maximale de 1 922 760,65 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 18 mars 2020;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1203438020

CE20 0781

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à EBI Envirotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de pompage et de nettoyage à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et sur le réseau des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 032 292,24 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18069 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 2- d'autoriser une dépense de 203 229,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1203438019

CE20 0782

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Déneigement Fontaine Gadbois inc., plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des lots, pour une période de deux ans, les contrats pour des services de transport de la neige, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18055 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Lot	Montant, taxes incluses
Lot 1 : RDP-201-2022	940 977,69 \$
Lot 2 : RDP-202-2022	940 977,69 \$
Lot 3 : RDP-203-2022	1 122 871,19 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 125 202,78 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 375 608,32 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1204922004

CE20 0783

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des secteurs, pour les services d'injection de frênes sur les domaines publics et privés dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18074;

<u>Firmes</u>	<u>Secteurs</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
Entrepreneurs paysagistes Strathmore	pour le secteur 1, domaine public	232 617,42 \$
Bio-Contrôle arboricole	pour le secteur 2, domaine public	146 268,67 \$
Bio-Contrôle arboricole	pour le secteur 1, domaine privé	102 970,46 \$
Entrepreneurs paysagistes Strathmore	pour le secteur 2, domaine privé	53 139,15 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 53 499,57 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

- 3- d'autoriser une dépense de 53 499,57 \$, taxes incluses, à titre de variations de quantités ou incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1206628001

CE20 0784

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les constructions Serbec inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des grilles gratte-pieds à l'entrée principale du Complexe sportif Claude-Robillard, situé au 1000 avenue Émile-Journault, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 140 959,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15568;
- 2- d'autoriser une dépense de 21 143,89 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1208668001

CE20 0785

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 480 000 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences et autoriser la réduction du montant des incidences de 615 827,97 \$ à 365 827,97 \$, soit une diminution de 250 000 \$, taxes incluses, et transférer ce montant au budget de contingences, dans le cadre du contrat accordé à Construction Gamarco inc. pour la réalisation des travaux supplémentaires à l'aréna Saint-Michel (CM18 1143), majorant ainsi le montant total du contrat de 20 527 598,96 \$ à 21 257 598,96 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1208091001

CE20 0786

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 293 632,62 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences, pour la mise en oeuvre du projet de restauration de la maçonnerie et divers travaux connexes au Château Dufresne, situé au 2929, avenue Jeanne-d'Arc, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à St-Denis Thompson inc. (CG19 0242), majorant ainsi le montant total de l'enveloppe des contingences de 760 671,73 \$ à 1 054 304,35 \$, taxes incluses;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle de 64 261,01 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences, majorant ainsi le montant total de l'enveloppe des incidences de 292 278,61 \$ à 356 539,62 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1208009001

CE20 0787

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Construction NRC inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux électriques de signalisation lumineuse dans 25 intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 14 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 274 719,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 447934;
- 2 - d'autoriser une dépense de 54 943,91 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1202968007

CE20 0788

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Pierre Brossard (1981) Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux civils et électriques de signalisation lumineuse dans 10 intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 21 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 216 652,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 447937;

- 2 - d'autoriser une dépense de 643 330,56 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1202968009

CE20 0789

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Bruneau Électrique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux électriques de signalisation lumineuse dans 25 intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 12 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 499 684,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 461711;
- 2 - d'autoriser une dépense de 99 936,95 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1202968011

CE20 0790

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Les entreprises Claude Chagnon inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans l'avenue Gascon, entre la rue Sherbrooke et la rue Angus, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 669 999,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 336402;
- 2 - d'autoriser une dépense de 604 280,76 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 630 130,14 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
- 4 - d'autoriser un budget de revenus de 18 945,05 \$, taxes incluses (contrat entente : 17 222,77 \$ + contingences : 1 722,28 \$), pour les travaux de Bell intégrés au contrat de l'entrepreneur pour une dépense équivalente et qui sont remboursables par Bell en vertu de l'entente;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1207231034

CE20 0791

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Laurin, Laurin (1991) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux électriques de signalisation lumineuse dans 25 intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 12 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 289 005,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 461714;
- 2 - d'autoriser une dépense de 57 801,09 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1202968014

CE20 0792

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Laurin, Laurin (1991) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution de travaux civils et électriques de signalisation lumineuse dans quatre intersections de la Ville de Montréal, pour une période de 12 semaines, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 505 545,89 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 461715;
- 2 - d'autoriser une dépense de 301 109,18 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1202968015

CE20 0793

Vu la résolution CA20 16 0096 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 6 avril 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 49 807,17 \$, taxes incluses, pour la gestion de la surveillance due à l'octroi de deux contrats et à une durée prolongée des travaux réalisés à l'été 2019, dans le cadre du contrat accordé à GHD consultants ltée (CE18 0296), majorant ainsi le montant total du contrat de 213 769,28 \$ à 275 102,69 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1186965002

CE20 0794

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans, pour les services de surveillance de travaux;
- 2 - d'approuver un projet de convention de services professionnels par lequel Le Groupe Civitas inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville de Montréal, sur demande, les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 762 284,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1709;
- 3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1200649002

CE20 0795

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre de services professionnels avec Groupe Geninov inc. pour des services de surveillance de travaux;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Groupe Geninov inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 774 686,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1707 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1200649004

CE20 0796

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'avenant no.2 au protocole d'entente intervenu entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques et la Ville de Montréal établissant le report de la fin du programme Revi-Sols au 30 septembre 2021;

- 2- d'approuver le projet d'avenant no.2 au contrat intervenu entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques et la Ville de Montréal afin d'établir la date limite d'admissibilité des travaux relatifs au programme Revi-Sols dans le cadre du projet de réhabilitation du Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles jusqu'au 31 décembre 2020;
- 3- de mandater le Service de l'environnement pour la gestion et la mise en oeuvre de ce programme.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1205886002

CE20 0797

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de modification à l'entente intervenue entre la Fédération des caisses Desjardins du Québec et la Ville de Montréal pour augmenter l'enveloppe totale de financement disponible afin de permettre aux organismes requérants le prêt à terme nécessaire à la réalisation de leur projet financé dans le cadre du programme d'aide à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (AccèsLogis Montréal);
- 2- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ladite modification à la convention pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1200498004

CE20 0798

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal et la Ville de Pointe-Claire portant sur la délégation de la construction du nouveau poste de quartier numéro 5.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1190257001

CE20 0799

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les conventions de financement à intervenir avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Montréal, pour trois projets d'acquisition de milieux naturels :

Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés d'intérêt métropolitain

- *Résolution CMM - CE20-055* : Acquisition d'un terrain boisé correspondant aux lots 4 589 401 et 4 590 761 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- Contribution financière maximale accordée : 411 535 \$;

- *Résolution CMM - CE20-056* : Acquisition d'un terrain boisé correspondant au lot 1 977 252 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- Contribution financière maximale accordée : 4 297,19 \$.

Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain

- *Résolution CMM - CE20-052* : Projet d'acquisition de milieux naturels à Sainte-Anne-de-Bellevue dans le cadre de la création du Grand parc de l'Ouest, au sein de l'agglomération de Montréal
- Contribution financière maximale accordée : 3 400 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1208169001

CE20 0800

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Société en commandite Gilford, aux fins de construction de logements sociaux et communautaires, un terrain vacant d'une superficie de 1 639,5 mètres carrés, situé au quadrant nord-ouest de l'intersection du prolongement projeté de la 2^e Avenue et du parc linéaire projeté dans l'axe de prolongement de la rue Gilford, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, constitué du lot 6 222 957 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 564 000 \$, plus les taxes applicables et par lequel la Ville accorde mainlevée pure et simple de l'hypothèque publiée le 28 août 2017, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 23 332 132, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'approuver un projet de convention de services professionnels entre M^e Caroline Djenandji, notaire, et Société en commandite Gilford, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
- 3- d'autoriser la Ville à signer l'acte conditionnellement à la réception d'une confirmation écrite à l'effet que les matériaux accumulés ont été retirés et que le terrain est nivelé à la satisfaction du Service de l'habitation;
- 4- d'autoriser la Ville à signer l'acte conditionnellement à la réception d'une confirmation écrite à l'effet que les travaux de décontamination et de remblaiement des sols ont été complétés conformément aux exigences de la Ville;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1198190013

CE20 0801

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de modification de prolongation du bail par lequel la Ville loue à Projet Sol, pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1^{er} juin 2019, un espace dans le Stade de soccer de Montréal, situé au 9235, avenue Papineau, d'une superficie approximative de 546 pieds carrés, à des fins de services alimentaires, pour un revenu total de 23 424,66 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1208682002

CE20 0802

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal prête au Conseil des arts de Montréal, à titre gratuit, pour une période de 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2019, des locaux situés dans l'édifice Gaston-Miron, au 1210, rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 2 822,41 mètres carrés, à des fins culturelles, le tout selon les termes et conditions prévus audit projet de prêt de locaux;
- 2- la subvention immobilière est estimée à 8 050 642,20 \$, pour la durée totale du terme du bail.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1195323001

CE20 0803

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Ex aequo pour une période additionnelle de trois ans, à compter du 1^{er} juillet 2020, un local situé au 3^e étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie de 2 009 pieds carrés, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 83 171,28 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation du bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1204069001

CE20 0804

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue à Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal, pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} juillet 2020, un local d'une superficie de 1 318,36 pieds carrés, situé au 3^e étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 26 175,48 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation du bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1204069006

CE20 0805

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Centre des organismes communautaires, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} août 2020, un local d'une superficie de 1 194,8 pieds carrés, situé au 4^e étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 50 845,92 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de prolongation de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1204069007

CE20 0806

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Location Bench & Table inc. et monsieur Allan Vosko, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, à des fins de stationnement non tarifé, réservé pour sa clientèle, une partie de terrain constitué du lot 2 651 605 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 4 942 pieds carrés, située au nord-est des avenues de Courtrai et Victoria, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour un montant de 24 374,52 \$ pour le terme, plus les taxes applicables;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1200515003

CE20 0807

Vu la résolution CA20 22 0122 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 11 mai 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'arrondissement du Sud-Ouest à accorder une aide financière aux artistes et travailleurs culturels mentionnés au dossier décisionnel, pour la différence entre les dépenses ayant été engagées et payées pour l'exécution des contrats et conventions avant leurs résiliations et le montant total prévu aux contrats, pour les spectacles et activités culturelles prévus dans l'arrondissement. Le montant total de l'aide financière accordée s'élève à 2 830 \$;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1208237002

CE20 0808

Vu la résolution CA20 170112 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce en date du 4 mai 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- de résilier les contrats des services accordés aux artistes et aux travailleurs culturels pour les spectacles, expositions et activités culturelles prévues dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, pour la période du 12 mars au 2 juillet 2020 inclusivement, et qui ont été annulés en raison de la COVID-19;
- 2- d'accorder une aide financière à ces artistes et travailleurs culturels pour la différence, entre les dépenses ayant été engagées et payées, pour l'exécution des contrats et des conventions avant leur résiliation et le montant total prévu au contrat;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1207838013

CE20 0809

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 254 500 \$ aux 39 organismes ci-après désignés pour la réalisation de 40 projets, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, à même le budget de fonctionnement de la Ville, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles - Festivals et événements 2020 :

Nom du festival	Organisme	Montant
#FAR2020	Festival des arts de ruelle	5 000 \$
A TASTE OF THE SPICE ISLAND	Spice Island Cultural Day Association of Quebec	1 000 \$
Alors on danse/Dance with me	Centre culturel Georges-Vanier	3 000 \$
Baghdad 39 Century	Iraqi Community Center	2 000 \$
Carnaval des Couleurs de Montréal	La Fondation B.B.C.M.	21 000 \$
Célébrations du patrimoine asiatique	Festival Accès Asie	10 000 \$
Dia de muertos NDG	PAAL Partageons le monde	6 000 \$
Édition reggae Célébration des 75 ans de Bob Marley	Un Goût des Caraïbes	4 000 \$
Festilou	Festival de contes Il était une fois...	3 500 \$
Festival Afro-Monde / Black Forest	Racine Croisée Solidarité SAWA	3 000 \$
Festival des films de l'Asie du Sud de Montréal	Centre culturel Kabir	6 500 \$
Festival des films et des arts LGBTQ afro	Fondation Massimadi	4 000 \$
Festival des Savoirs Partagés	Mouvement ATD Quart Monde	3 000 \$
Festival d'expressions artistiques d'ici et d'ailleurs	Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal / Centre Prisme	1 000 \$
Festival du bonheur de Montréal	Montréal la plus heureuse	1 000 \$
Festival du Film Coréen au Canada	Festival du Film Coréen	5 000 \$
Festival écossais de Montréal	Société Montréalaise des jeux des Highlands / The Montreal Highland Games Society	10 000 \$
Festival Haïti en Folie	Fondation Fabienne Colas	19 500 \$
Festival International Cubaneando	L'île de Cuba	1 000 \$
Festival International Mizik Kreyol de Montréal	Festival International Mizik Kreyol de Montréal	5 000 \$
Festival Kairos	Compagnie Forward Movements	5 000 \$
Festival LatinArte	Fondation LatinArte	10 000 \$
Festival Mtl en Arts	Société de Promotion et de Diffusion des Arts et de la Culture (S.P.D.A.C Inc.)	7 000 \$
Festival Petite-Bourgogne 2020	Association des Jeunes de la Petite-Bourgogne	3 000 \$
Festival Sefarad de Montréal	Communauté Sépharade Unifiée du Québec	6 000 \$
Festival Semaine italienne de Montréal	Congrès national des italo-canadiens	25 000 \$
Festival Ukrainien de Montréal	Association Culturelle St-Volodymyr de Montréal	1 000 \$
Festival urbain de RDP	Équipe RDP	2 000 \$
Fête de la paix du quartier Saint-Pierre	Revitalisation Saint-Pierre	6 000 \$
Fête Interculturelle NDG 2020	Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	3 000 \$
Fondu au Noir 2020	Fondation Fabienne Colas	7 000 \$
Hip Hop You Don't Stop	Prévention Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	10 000 \$
Histoire, Solstice, Célébrations	Terres en vues société pour la diffusion de la culture autochtone	3 500 \$
La fête de l'Amitié Nuestroamericana	L'Amitié Nuestroamericana	3 000 \$
La semaine des arts NDG	Notre-Dame-des-Arts	3 000 \$
Le Grand Prix dans la Petite-Italie	SDC Petite-Italie Marché Jean-Talon	1 000 \$
Les Journées Interculturelles au Village au Pied-du-Courant	La Pépinière Espaces collectifs	12 000 \$
Les Saisons Russes de Montréal	Société Québécoise d'Ensemble-Claviers	5 000 \$
Mois du Créole à Montréal	Comité International pour la Promotion du Créole et l'Alphabétisation (KEPKAA)	6 000 \$
Orientalys	Alchimies, Créations et Cultures	21 500 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1207883001

CE20 0810

Il est

RÉSOLU :

d'approuver l'addenda 1 aux conventions initiales entre la Ville et les organismes suivants, sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin d'ajuster les modalités des projets au contexte engendré par la pandémie :

- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CE19 0536);
- Montréal InVivo (CE19 1311);
- Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques (CE19 1477).

Adopté à l'unanimité.

20.036 1200191003

CE20 0811

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 67 659 \$ à la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles afin de réaliser le projet « Mon milieu, ma communauté », pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) - Ville liée de Montréal-Est;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1208377001

CE20 0812

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 197 866 \$ aux six organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
1. Bureau de Prod	Accès à un réseau de ressources humaines expertes qui sont spécialisées en gestion d'intelligence collective, en administration et en communication. Le projet cherche à apporter des pistes de réflexion sur des modèles de pensées de création et de diffusion des œuvres et d'apporter des réponses aux problématiques de gestion d'organisme en temps de crise Création d'un espace de partage d'information et de solutions pour enrichir les échanges avec des recherches pertinentes. L'objectif est d'outiller les acteurs du milieu et leur apporter des solutions possibles et renforcer le sentiment d'appartenance. Période : 6 mois	26 159 \$
2. TechnoMontréal	Création d'une plateforme de type « marketplace » qui va faire un pont entre les firmes de technologie et les entreprises qui cherchent des solutions pour réaliser ces projets. Cette plateforme permettra d'accélérer la transformation technologique en facilitant le jumelage entre les entreprises et les fournisseurs de solutions technologiques ayant les effectifs et les compétences pour mener des projets précis. Période : 2 mois	79 975 \$
3. Le Comité	Réalisation d'une gamme de pastilles et éléments graphiques pour la création des parcours sanitaires dans les commerces. Période : 8 mois	15 015 \$
4. Espace Temps	Mise sur pied du Programme Éclair, un guichet de consultation donnant accès gratuitement à de l'accompagnement à l'innovation pour organismes et coopératives montréalaises. L'approche d'Espaces temps est tournée vers la mobilisation de connaissances, avec un accent sur le transfert, en lien avec le développement et la consolidation de projet. L'approche vise à accompagner les porteurs de projets, par de rapides consultations, pour identifier les enjeux, clarifier leur vision et faire émerger des pistes de solutions. Période : 6 semaines	15 000 \$
5. MTL In Vivo	Avec MMode, développement d'un répertoire de fournisseurs d'équipements de protection sanitaire et le rendre disponible largement sur leurs sites web respectifs, mais aussi auprès des associations industrielles, du réseau scolaire, PME Montréal, etc. Ce répertoire des fournisseurs permettra aux entreprises et organisations dédiées à la recherche d'équipement de protection sanitaire d'identifier rapidement les bonnes ressources pour leurs besoins spécifiques. Période : 4 mois	11 717 \$
6. Chambre de commerce de l'Est de Montréal	Diagnostic général des PME affectées par la crise, proposition de plans de contingence et recommandations sur le renouvellement du modèle d'affaires. Le diagnostic se ferait via un service d'accompagnement d'un certain nombre d'heures pour proposer les plans de contingence et les recommandations. Période : 6 mois	50 000 \$

- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1208468010

CE20 0813

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver les addendas aux conventions initiales entre la Ville et les organismes suivants, sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin d'ajuster les modalités des projets au contexte engendré par la pandémie :
 - l'addenda 1 à la convention initiale entre la Ville et l'organisme École des entrepreneurs du Québec (CG20 0025);
 - l'addenda 1 à la convention initiale entre la Ville et l'organisme École des entrepreneurs du Québec (CG20 0133);
 - l'addenda 2 à la convention initiale entre la Ville et l'organisme Pôle innovation MTL (CG18 0547 et CG20 0068);
 - l'addenda 1 au contrat de services professionnels entre la Ville et l'organisme École de créativité la Factory (CG19 0058);
- 2- d'imputer la dépense totale de 2 365 956,24 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1200191004

CE20 0814

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier de 975 000 \$ à Conseil du sport de l'île de Montréal afin de contribuer au développement du sport de haut niveau et du sport régional de l'île de Montréal, pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023, en provenance du budget de fonctionnement du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1207898001

CE20 0815

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter, en partie, l'offre de services du conseil d'arrondissement de Ville-Marie de prendre en charge le financement, la conception, la coordination et la réalisation des travaux de la rue Parthenais, entre les rues Logan et Ontario, et de la rue Plessis, entre la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1201097003

CE20 0816

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme Climat municipalités;

Attendu que la Ville de Montréal désire présenter une demande d'aide financière au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du volet 2 - réalisation de projets pilotes;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser le Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) à présenter une demande d'aide financière d'une valeur de 215 000 \$ dans le cadre du volet 2 - réalisation de projets pilotes;
- 2- d'autoriser la Directrice du SGPI à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation d'un projet pilote de géothermie non conventionnelle avec puits à colonne permanente (PCP) sur le site du Centre Père-Marquette dans le cadre du volet 2 - réalisation de projets pilotes.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1208516002

CE20 0817

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le don d'une maquette du pavillon du Québec de l'Expo 67 de la succession de Luc Durand pour le Centre d'histoire de Montréal;
- 2 - d'autoriser l'émission d'un reçu officiel pour fins de l'impôt sur le revenu à la succession de Luc Durand d'une valeur totale de 14 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1208840001

CE20 0818

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter une subvention de 115 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés exceptionnellement cette année en version numérique dans le cadre de la programmation 2020 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de la programmation et de la diffusion du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1206369001

CE20 0819

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser le virement budgétaire de 41 000 \$ en provenance de l'arrondissement de Lachine vers la division des opérations 311 de la Direction de l'expérience citoyenne et 311 au Service de l'expérience citoyenne et des communications;
- 2- d'autoriser, pour l'année 2021 et les années subséquentes, un ajustement à la base budgétaire de l'ordre de 86 300 \$ en provenance de l'arrondissement de Lachine vers la division des opérations 311 de la Direction de l'expérience citoyenne et 311 au Service de l'expérience citoyenne et des communications. Le montant de l'ajustement de la base budgétaire sera ajusté dès que les instructions budgétaires pour la confection du budget 2021 seront connues.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1203012002

CE20 0820

Vu la résolution CA20 26 0100 du conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie en date du 4 mai 2020;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 788 494,97 \$, taxes incluses, du Service de la gestion et de la planification immobilière à l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dans le cadre du contrat accordé à Les entreprises Constructo, pour le réaménagement des bureaux de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée (CA20 260100);
- 2- d'autoriser une dépense de 788 494,97 \$, taxes incluses, pour le réaménagement des bureaux de la Division de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1206417002

CE20 0821

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement à l'amiable entre la Ville de Montréal et WSP Canada inc. concernant le contrat numéro 1816396 pour la réalisation de services professionnels pour l'évaluation des stations de pompage d'égouts du réseau secondaire (CM18 0484);
- 2- d'approuver la transaction-quittance à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1207931001

CE20 0822

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques à en appeler du jugement rendu le 20 février 2020 par l'honorable juge Marc St-Pierre, j.c.s., dans le Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal et Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal et Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), section locale 571 (Unité Juriste) et Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB), section locale 571 (Unité Architecte) c. René Beaupré et Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1208511001

CE20 0823

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de décréter le renouvellement d'une réserve, à des fins de parc, sur les lots 3 322 863, 3 322 973, 3 324 409, 4 679 215 et 4 723 768 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés au sud de la rue Saint-Jacques et à l'est du boulevard Cavendish;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1205268001

CE20 0824

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 23 du Règlement sur la subvention à la réalisation de logements coopératifs et sans but lucratif (AccèsLogis Montréal) (02-102), l'ordonnance no 10 jointe au présent dossier décisionnel pour la majoration des loyers de référence des projets de logement social et communautaire en volet 3.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1208370004

CE20 0825

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition partielle, la construction et l'occupation d'une résidence à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur le lot 3 362 559 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1200603001

CE20 0826

Vu la résolution CA20 26 0113 du conseil d'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie en date du 4 mai 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur le lot 6 357 698 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1202614003

CE20 0827

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 6 918 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1208021005

CE20 0828

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 5 379 000 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1208021004

CE20 0829

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal de la résolution suivante, adoptée le 12 novembre 2019 par le conseil municipal de la Ville de Dollard-Des Ormeaux :

- la Résolution PP-014 relative à une demande d'autorisation en vertu des dispositions du Règlement R-2013-085 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) aux fins d'autoriser la construction d'un agrandissement de deux étages à l'arrière du bâtiment situé au 1055, rue Tecumseh;

2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Dollard-Des Ormeaux.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1203422002

CE20 0830

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal du règlement PC-2880-1 modifiant les dispositions de zonage du règlement numéro PC-2880 (Code villageois) de la Ville de Pointe-Claire, adopté le 10 mars 2020 par le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à son égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Pointe-Claire.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1208155001

CE20 0831

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver l'exécution de l'entente réglant les griefs 2016-11 et 2016-25 visant l'employé portant le numéro matricule 653090888;
- 2 - d'autoriser Gagnier Guay Biron à signer la transaction pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3 - d'autoriser son exécution en ses termes.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1208799001

CE20 0832

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser rétroactivement le prêt de service d'un maximum d'un policier au Centre de coordination provincial contre la menace (CCPM) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), aux frais du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et ce, pour une période de trois ans, à compter du 30 septembre 2019;
- 2- d'autoriser le directeur du SPVM à signer le projet d'entente de détachement;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1195326005

CE20 0833

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser rétroactivement le prêt de service d'un policier à l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), aux frais du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de trois ans, soit du 30 septembre 2019 au 29 septembre 2022;
- 2- d'autoriser une dépense de quatre cent trente-neuf mille deux cents dollars (439 200 \$) pour la période du prêt de service;
- 3- d'autoriser le directeur du SPVM à signer le projet d'entente de détachement;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1205326001

CE20 0834

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda prolongeant jusqu'au 30 septembre 2020, le protocole d'entente par lequel la Ville de Montréal prête les services de Mme Martine Primeau à la Société du parc Jean-Drapeau, afin de les accompagner dans l'élaboration d'un plan stratégique pour la Société du Parc Jean-Drapeau;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.004 1203012001

CE20 0835

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Isabelle Bonneau pour agir à titre de directrice générale de la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD), selon les conditions prévues au contrat de travail conclu entre la SPJD et Mme Bonneau.

Adopté à l'unanimité.

50.005 1206943001

CE20 0836

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la nomination de monsieur Martin Savard à titre de directeur de service – Concertation des arrondissements dans l'échelle salariale 2020 - FM11 à compter de la résolution du comité exécutif du 3 juin 2020, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le directeur général adjoint, de la Direction générale adjointe Service aux citoyens à signer le contrat pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.006 1207022001

CE20 0837

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} avril au 30 avril 2020, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208078007

Levée de la séance à 10 h 02

70.001

Les résolutions CE20 0772 à CE20 0837 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoît Dorais
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint